

S'entraîner
à la cotation
du Rorschach
et du TAT

François-David Camps
Gaëlle Malle

S'entraîner à la cotation du Rorschach et du TAT

Interprétation psychanalytique

Préface de Catherine Chabert

Avant-propos de Catherine Azoulay

DUNOD

Maquette de couverture :
Le Petit Atelier

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>		<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	---	--

© Dunod, 2020
11 rue Paul Bert – 92240 Malakoff
ISBN 978-2-10-080964-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Les auteurs

François-David CAMPS est psychologue clinicien, maître de conférences en psychopathologie et psychologie clinique à l'Institut de Psychologie de l'université Lumière Lyon 2 et membre du Centre de Recherches en Psychopathologie et Psychologie Clinique (C.R.P.P.C.). Il est également membre de la Société du Rorschach et des Méthodes Projectives de Langue Française. Il a publié chez Dunod avec Catherine Chabert et Estelle Louët *Dépressions extrêmes. Approches psychanalytique et projective* en 2017 et avec Johann Jung *Psychopathologie et psychologie clinique. Perspectives contemporaines* en 2020. Il a enseigné la pratique du Rorschach et du TAT durant plusieurs années dans le D.U. de Psychologie Projective (D.U.P.P.) de l'université de Paris (Paris-Descartes) puis actuellement dans le cursus de Psychologie de l'université Lumière Lyon 2 ainsi qu'en formation continue. Il emploie régulièrement le Rorschach et le TAT dans sa pratique.

Gaëlle MALLE est psychologue clinicienne à l'hôpital Sainte-Anne à Paris (désormais G.H.U. Paris Psychiatrie Neurosciences) et psychanalyste. Elle a enseigné plus de dix ans les épreuves projectives à l'université de Paris (Paris-Diderot et Paris-Descartes), notamment au sein du D.U. de Psychologie Projective (D.U.P.P.). Elle est membre de la Société du Rorschach et des Méthodes Projectives de Langue Française. Elle pratique régulièrement le bilan psychologique.

Les auteurs remercient chaleureusement Catherine Chabert, Catherine Azoulay, Estelle Louët et Benoît Verdon pour le soutien qu'ils ont apporté à ce projet ainsi que Barbara Smaniotta pour sa relecture attentive et précieuse.

Les auteurs et les éditions Dunod remercient également les éditions Hogrefe pour leur aimable autorisation de reproduction des planches du Rorschach.

Table des matières

<i>Les auteurs</i>	5
<i>Préface (par Catherine Chabert)</i>	9
<i>Avant-Propos (par Catherine Azoulay)</i>	13
<i>Introduction</i>	17
CHAPITRE 1 – LE RORSCHACH	21
1. Rappel des éléments de cotation du Rorschach.....	23
2. Exercices de cotation du Rorschach.....	26
3. Correction des exercices de cotation du Rorschach.....	53
CHAPITRE 2 – LE TAT	77
1. Rappel des éléments de cotation du TAT.....	79
2. Exercices de cotation du TAT.....	83
3. Correction des exercices de cotation du TAT.....	98
<i>Bibliographie</i>	149

Préface¹

1. Par **Catherine Chabert**, professeur émérite en psychologie clinique à l'université de Paris (Paris-Descartes), psychanalyste, membre titulaire de l'Association Psychanalytique de France (APF).

C'est pour moi un vif plaisir de présenter l'ouvrage de François-David Camps et de Gaëlle Malle pour en souligner d'emblée l'originalité : l'objectif des auteurs, en effet, est de permettre aux étudiants en psychologie projective et aux praticiens soucieux de revoir les bases ou de se perfectionner, de s'approprier activement la méthode de cotation du Rorschach et du TAT. C'est une évidence : la contribution des méthodes projectives à l'étude du fonctionnement psychique individuel reste irremplaçable à la fois dans la pratique du psychologue clinicien et dans le champ de la recherche. Elles constituent un outil de travail précieux chaque fois que la question du diagnostic se pose dans le champ de la clinique et de la psychopathologie : leur valeur heuristique et leur utilité sont largement reconnues certes, encore faut-il avoir les compétences qui permettent de s'en servir avec la rigueur qui leur confère leur fiabilité, leur validité et leur efficacité.

François-David Camps et Gaëlle Malle sont des enseignants et des cliniciens avertis : ils savent à quel point la formation en méthodologie projective nécessite une approche approfondie des protocoles fournis par les patients, ce qui requiert, en amont, une connaissance substantielle du fonctionnement psychique, de la psychopathologie et enfin des épreuves elles-mêmes : l'hypothèse centrale est que les opérations mentales mises en œuvre au cours de la passation des épreuves projectives sont susceptibles de rendre compte des modalités de fonctionnement psychique propres à chaque sujet dans leur spécificité mais aussi dans leurs articulations singulières. La méthode consiste donc à repérer les conduites psychiques sous-jacentes aux opérations mobilisées au Rorschach et au TAT puisque ce sont les deux tests étudiés dans cet ouvrage. Pour ce faire, l'étude des protocoles passe d'abord par la cotation des réponses au Rorschach et par l'analyse des récits au TAT : préalables indispensables dont on mesure l'importance puisque ce travail ordonne au moins en partie la suite, c'est-à-dire l'interprétation des données. C'est cette étape qui porte en même temps les conditions méthodologiques dont la dimension quantitative soutient la dynamique qualitative : on le sait, les épreuves projectives présentent la particularité remarquable d'associer cette double composante quantitative et qualitative sans que soient perdus les apports de l'une et de l'autre, la seconde s'étayant sur la première. L'usage de la cotation au Rorschach ou de la feuille d'analyse au TAT, tout en assurant la prise en compte de référents collectifs, reste au service de l'interprétation du fonctionnement psychique individuel.

Les perspectives de l'École française dans lesquelles les auteurs s'inscrivent considèrent que la cotation ne relève pas d'un système de codification automatique : pour devenir un outil de travail opérant, elle s'appuie sur une écoute attentive de chaque réponse ou de chaque récit afin de rendre compte de la dynamique de chaque planche, puis de l'ensemble du protocole. Mais surtout, l'utilisation des cotations doit s'étayer sur un questionnement concernant les conduites psychiques qui les sous-tendent. Cela suppose que la formation du psychologue lui ait permis d'acquérir des connaissances essentielles quant aux significations des différents facteurs Rorschach et des procédés

d'élaboration du discours TAT en évitant de recourir à un système de recettes à appliquer sans réfléchir. Si l'on rend aux cotations leur statut d'outil, de moyen opérant comme support nécessaire à la prise de connaissance du matériel apporté par le sujet sans les considérer comme une fin en soi, si on en saisit à la fois l'intérêt et les limites, leur utilisation apportera une armature solide, rigoureuse et efficace au travail d'analyse et d'interprétation.

C'est précisément cet objectif qui a guidé François-David Camps et Gaëlle Malle : des exercices de cotation sont proposés aux lecteurs et leur offrent un entraînement suffisant pour se familiariser avec les productions multiples et variées apportées par des sujets, au Rorschach et au TAT.

Cet ouvrage s'adosse au *Manuel du Rorschach et du TAT. Interprétation psychanalytique* récemment publié chez Dunod également. Il en constitue le prolongement pratique dans la mesure où il implique les connaissances nécessaires en méthodologie projective à la fois sur le plan théorique et sur le plan clinique. Les référents théoriques qui les animent relèvent de la psychanalyse, ce qui détermine également la manière dont la situation projective, notamment la passation – si importante pour saisir les cotations –, est saisie comme une rencontre clinique à part entière, mobilisant le sujet et le clinicien dans l'espace-temps singulier que créent les épreuves projectives.

C'est parce que le Rorschach et le TAT s'imposent avec une pertinence jamais démentie dans le domaine de la clinique et de la psychopathologie qu'ils sont choisis comme épreuves projectives fondamentales : les auteurs, en privilégiant leur approche, leur assignent ainsi une valeur paradigmatique dans l'ensemble du champ de la méthodologie projective, en référence au modèle psychanalytique du fonctionnement psychique.

Avant-Propos¹

1. Par **Catherine Azoulay**, professeur de psychologie clinique à l'université de Paris (Paris-Descartes), psychologue clinicienne, psychanalyste.